METPARK
Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
21 DEC. 2021
Bureau du Courrier

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration de METPARK - Séance du 14 décembre 2021 (convocation du 1er décembre 2021)

Aujourd'hui quatorze décembre deux mille vingt et un à 18 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à Mme Béatrice de FRANÇOIS. M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/07/10P

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En comptabilité publique, le principe de prudence implique de prévoir la passation de provisions destinées à couvrir les risques et charges que des événements inhérents à l'activité de l'EPIC survenus ou en cours rendent probables.

Pour pouvoir être constituée, la provision doit permettre de couvrir un risque précis quant à son objet mais dont le montant et/ou la date de réalisation demeurent incertains.

L'inscription d'une provision n'emporte en aucun cas acceptation de responsabilité par METPARK.

Afin d'assurer la bonne prise en compte des risques et charges relevant d'une provision, un recensement annuel est mené. Il permet de distinguer les types de dossiers qui requièrent la passation de provisions :

ABONDEMENT DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

Le nombre de jours disponibles sur le compte épargne temps de la Régie est actuellement de 2.411 pour un coût total estimé d'environ 482.200 € (sur la base d'un coût moyen par jour d'environ 200€).

En 2020, seuls les jours monétisables avaient fait l'objet d'une provision à hauteur de 50 %.

Qu'ils soient monétisables ou non, l'ensemble des jours disponibles sur le compte épargne temps représentent un coût pour la Régie et il est donc poposé de prendre en compte l'ensemble des jours disponibles sur le compte épargne temps à compter de 2021 et de les provisionner à hauteur de 50 %, comme en 2020. Il est donc proposé de constituer une provision pour CET à hauteur de 241 100 € au 31/12/21. Une dotation aux provisions devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1582 autres provisions pour risques pour 141.100€.

Nature de la provision	Nombre de jours	Taux de provision	Montant provisionné au 31/12/2020	**Provision 2021**	**Dotation 31/12/21**	**Reprise 31/12/21**
CET non monétisable	1 285	50%	-	128 500,00	128 500,00	-
CET monétisable	1 126	50%	100 000,00	112 600,00	12 600,00	-
TOTAL PROVISION CET	**2 411**		**100 000,00**	**241 100,00**	**141 100,00**	**-**

PROVISION POUR RISQUES DE LITIGES ET CONTENTIEUX

A compter de 2021, il est proposé l'application de taux de provision plus prudents.

Risque estimé	**Taux 2020**	**Taux 2021**
Eteint	0%	0%
Très faible	-	5%
Faible	5%	25%
Moyen	50%	75%
Elevé	100%	100%

Le tableau ci-dessous reprend les litiges en cours au sein de la Régie. Ces contentieux peuvent être introduits devant une juridiction ou être encore en phase amiable.

Tiers	Nature du litige	Montant estimatif du risque	Risque estimé	Montant provisionné au 31/12/20	Taux de provision	**Provision 2021**	**Dotation 2021**	**Reprise 2021**
Société ABORAH	Exécution d'un marché de prestation de services	500 000,00	Faible	25 000,00	25%	125 000,00	100 000,00	
Le TONDU	Contestation d'une clause d'un contrat d'amodiation sur le parking ARENA	52 500,00	Moyen	-	75%	39 375,00	39 375,00	
ONEO	Contestation de la résiliation d'une AOT sur le parking des GRANDS HOMMES	10 000,00	Faible	-	25%	2 500,00	2 500,00	
VILQUIN (TA)	Litige exécution marché travaux sur le parking GRAND PARC	684 540,85	Faible	240 000,00	25%	171 135,21	-	68 864,79
Divers antérieurs à 2020	Contentieux administratif	-	Eteint	84 000,00	0%	-	-	84 000,00
Particuliers	Litige lié aux contributions annuelles des amodiations des propriétaires du quartier Bégles les Sécheries	1 000 000,00	Très faible	50 000,00	5%	50 000,00	-	-
Salariés de la régie	Prudhomme	414 500,00		100 000,00	75%	310 875,00	210 875,00	
TOTAL PROVISION POUR RISQUES		**2 661 540,85**		**499 000,00**		**698 885,21**	**352 750,00**	**152 864,79**

Il est proposé de constituer une provision pour litige à hauteur de 698.885,21 € au 31/12/21 afin d'anticiper les éventuels décaissements en lien avec ces affaires.

Une dotation aux provisions devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15182 autres provisions pour risques pour 352.750€ et une reprise sur provisions devra être constatée au compte 7815 reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15182 autres provisions pour risques pour 152.864,79€.

PROVISION POUR TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN

Ces provisions sont destinées à répartir sur plusieurs exercices les charges résultant de grosses réparations ou de travaux d'entretien qui, compte tenu de leur nature ou de leur importance, ne sauraient être supportées par le seul exercice au cours duquel elles sont engagées. Elles sont établies à partir du plan pluriannuel de gros travaux établi par la Régie.

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN	N°PPI	Montant provisionné au 31/12/2020	**Reprise 2021** ***Travaux réalisés en 2021***	**Dotation 2021**	**Provision au 31/12/21**	Commentaires
Parking centre commercial Mériadeck : Remise en état du niveau 2A et remise aux normes sécurité incendie des niveaux 2A et 2B suite à incendie	6	761 551,08	724 000,00	412 448,92	450 000,00	Fin des travaux prévue sur 2022 Provisionnés à 100%
Parking centre commercial Mériadeck : Réfection de l'étanchéité de la toiture	8	1 275 950,00	-	1 024 050,00	2 300 000,00	Fin des travaux prévue sur 2022 Provisionnés à 100%
Parking Gambetta : Rénovation salle de contrôle		90 000,00	90 000,00	-	-	Travaux annulés, intégrés dans le MGP
Parking rue Lhôte : Réfection étanchéité toiture	13	112 800,00	112 800,00	-	-	Fin des travaux en 2021
Parking Alsace Lorraine : Traitement des pieds de poteaux suite infiltrations	21	109 540,00	109 540,00	-	-	Fin des travaux en 2021
Parking Alsace Lorraine : Mise en conformité norme ADAP	22	86 000,00	-	-	86 000,00	Prévus en 2023 Provisionnés à 100%
Parking Beaujon : Réfection ouvrage de serrurerie	44	25 000,00	-	-	25 000,00	Fin des travaux prévue sur 2022 Provisionnés à 100%
Parkings Pey Berland, Front du Médoc, Victoire, 8 Mai 1945, Pessac et Mérignac : Réalisation des trentenaires sur les réseaux de spinklage	27	328 017,90	-	571 982,10	900 000,00	Travaux prévus entre 2021 et 2015 pour 4,6M€ Reste à réaliser 4,5M€ au 31/12/21 Provisionnés à hauteur de 20%
Parking Front du Médoc : Traitement de différentes pathologies structurelles (fissures...)	1	-	-	258 500,00	258 500,00	Travaux prévus entre 2022 et 2023 pour 517K€ Provisionnés à hauteur de 50%
Parkings Front du Médoc, Pessac, Mérignac et Alsace Lorraine : Mise aux normes sécurité (SSI)	20	-	-	375 000,00	375 000,00	Travaux prévus entre 2022 et 2024 pour 1,5M€ Provisionnés à hauteur de 25%
Multi parcs : Remplacement des automates des groupes électrogènes	55	-	-	76 250,00	76 250,00	Travaux prévus entre 2022 et 2023 pour 152,5K€ Provisionnés à hauteur de 50%
Multi parcs : Remplacement de portails	61	-	-	373 500,00	373 500,00	Travaux prévus sur 3 ans entre 2022 et 2026 pour 747K€ Provisionnés à hauteur de 50%
TOTAL PROVISION POUR GROS ENTRETIEN		**2 788 858,98**	**1 036 340,00**	**3 091 731,02**	**4 844 250,00**	

Au 1er janvier 2021, la provision pour travaux de grosses réparations était constituée à hauteur de 2.788.858,98 €.

Les travaux réalisés en 2021 permettent une reprise de provision de 1.036.340€ qui devra être constatée au compte 7815 reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15722 provisions pour gros entretiens et grandes révisions.

Il est proposé de provisionner une dotation complémentaire à hauteur de 3.091.731,02 € portant principalement (1M€) sur les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture du parking Centre Commercial Mériadeck.

Cette provision devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15722 provisions pour gros entretien et grandes révisions.

Au 31 décembre 2021, la provision pour travaux de grosses réparations s'élèvera à 4.844.250 €.

PROVISION POUR TRAVAUX DE DESAMIANTAGE

Des travaux d'entretien ou d'aménagement sont prévus sur les parkings Front du Médoc, Libération et 8 mai 45. Ces trois ouvrages étant susceptibles de contenir de l'amiante, il est proposé de comptabiliser au titre d'une provision pour remise en état, une partie des coûts des travaux liés au désamiantage.

Nature des travaux	Montant provisionné au 31/12/2020	**Reprise 2021** ***Travaux réalisés en 2021***	**Dotation 2021**	**Provision au 31/12/21**	Commentaires
Prakings Front du Médoc, 8 Mai 1945 et Libération : Travaux de désamientage préalables aux travaux de rénovation	400 000,00	-	100 000,00	500 000,00	Travaux prévus entre 2022 et 2026 pour 1M€ Provisionnés à hauteur de 50%
TOTAL PROVISION REMISE EN ETAT	**400 000,00**	**-**	**100 000,00**	**500 000,00**	

Il est proposé de constituer une provision pour remise en état pour travaux de désamiantage à hauteur de 500.000 € au 31/12/21.

Pour ce faire, une dotation aux provisions devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1582 autres provisions pour risques à hauteur de 100.000€.

PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL

Les impôts déductibles par nature qui se rattachent à des opérations déjà effectuées par l'établissement doivent faire l'objet d'une provision lorsqu'ils n'ont pas été mis en recouvrement ou ne sont pas devenus exigibles au cours de l'exercice.

Il s'agit notamment du cas d'un impôt dont le fait générateur est survenu en cours d'exercice mais dont l'établissement deviendra ultérieurement redevable.

Lors de l'analyse des impôts de la Régie, il a été constaté que les taxes foncières et les cotisations foncières des entreprises (CFE) de certains parkings n'apparaissaient pas dans les comptes.

S'agissant d'impôts dont la Régie est redevable, ces taxes seront provisionnées à la clôture de l'exercice 2021.

Nature de l'impôt	Montant provisionné au 31/12/2020	**Provision 2021**	**Dotation 31/12/21**	**Reprise 31/12/21**	Commentaires
TVS	50 000,00	-	-	50 000,00	Risque lié à la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS) constatée en 2020 : situation régularisée en 2021
Taxes foncières	-	110 000,00	110 000,00		Taxes foncières non reçues (parkings Libération et Victor Hugo)
CFE		150 000,00	150 000,00		Cotisations foncières des entreprises non reçues
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL	**50 000,00**	**260 000,00**	**260 000,00**	**50 000,00**	

Il est proposé de constituer une provision de 260.000 € au 31/12/21.

Pour ce faire, la somme de 260.000 € devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1552 provisions pour impôts.

La reprise du risque fiscal lié à la TVS identifié en 2020 et dont la situation a été régularisée en 2021 doit faire l'objet d'une reprise pour un montant de 50.000 qui devra être constaté au compte 7815 reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1552 provisions pour impôts.

SYNTHESE DES PROVISIONS BUDGETAIRES AU 31/12/21

Nature des provisions	Compte	Provision 2020	**Provision 2021**	**Dotation 31/12/21**	**Reprise 31/12/21**
Provision pour litiges et contentieux	15182	499 000,00	698 885,21	352 750,00	152 864,79
Provision pour risque fiscal	1552	50 000,00	260 000,00	260 000,00	50 000,00
Provision pour gros entretiens	15722	2 788 858,98	4 844 250,00	3 091 731,02	1 036 340,00
Provision pour remise en état	1582	400 000,00	500 000,00	100 000,00	-
Provision pour abondement du CET	1582	100 000,00	241 100,00	141 100,00	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 837 858,98	**6 544 235,21**	**3 945 581,02**	**1 239 204,79**

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser l'ordonnateur à constater dans les comptes de la Régie :

- **une dotation pour litiges et contentieux de 352.750 €,**
- **une reprise pour litiges et contentieux de 152.864,79 €,**
- **une dotation pour impôts de 260.000 €,**
- **une reprise pour impôts de 50.000 €,**
- **une dotation pour travaux de grosses réparations de 3.091.731,02 €,**
- **une reprise de provision pour travaux de grosses réparations de 1.036.340 €,**
- **une dotation pour remise en état pour travaux de désamiantage de 100.000 €,**
- **une dotation pour compte épargne temps de 141.100 €.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 14 décembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président

Christophe DUPRAT